

Mur - MURES aux frontières

journal mural contre les frontières et la politique de la peur

Avril 2016

Des Ferrys pour tou.te.s !

« Comment les européens peuvent-ils être étonnés par les tragédies en mer alors que leurs ambassades refusent les visas à nos peuples et forcent les pays du Maghreb à nous faire la chasse ? Notre seule chance est la mer et les passeurs deviennent notre dernier espoir si nous voulons fuir vers d'autres pays. »

La mère d'un migrant malien mort en mer le 19 avril 2015.

La mort en masse est une conséquence directe et terriblement logique du régime criminel des frontières dont le symbole est Frontex. Sa priorité n'est pas de sauver des vies, mais de contrôler les frontières. Dissuader, sélectionner, déporter et laisser mourir : telle est sa politique inhumaine.

Le slogan « Des ferrys, pas Frontex ! » est né après ce naufrage meurtrier du 19 avril 2015.

Les ferrys symbolisent le contraire de Frontex : un passage sûr et légal, un pont mobile pour relier des continents séparés par la mer. Alors qu'il ne faut que quelques dizaines d'euros pour traverser la méditerranée avec les bons papiers, le prix du passage pour les exilé.e.s est bien plus élevé.

Et trop nombreux.ses sont celles et ceux qui payent de leur vie cette traversée. Les ferrys devraient être accessible à tous et toutes. Personne ne devrait être forcé de prendre des bateaux pourris et de risquer sa vie pour rejoindre l'Europe.

Il faut en finir avec le régime restrictif et cruel des visas. Les politiques (anti)migratoires des pays riches constituent un crime contre l'humanité. Rien de moins. Un jour, les responsables politiques devront être jugés pour ces crimes.

En attendant, au sein de la société civile, des personnes s'organisent pour ne pas laisser les gens mourir aux frontières sans rien faire. Parmi les multiples initiatives, citons le projet Alarm phone / Watch the med.

Des volontaires enregistrent les violations des droits des migrant.e.s aux frontières et tiennent une plateforme téléphonique 24h/24 pour rester en contact avec les personnes en détresse en mer et orienter les secours.

Pour plus d'infos:
Watchthemed.net

watch
THE MED
alarm phone

No. Alarm Phone: +334 86 51 71 61

Fin de la trêve, début d'la grève, nos petites brèves et que c'monde crève

Certain-es ferment les frontières, d'autres ouvrent leur porte.

Depuis octobre des collectifs qui proposent un hébergement pour les exilé-es se multiplient en Isère. A Mens, Monestiers, Chichilianne, Saint-Antoine-l'Abbaye, St-Laurent-du-Pont, Crolles, Meylan, Saint-Hilaire-du-Touvet et le Plateau des Petites Roches, Les Adrets, Saint-Agnès... pour ne citer que ceux qui sont les plus avancées dans l'organisation.

Les chiens de garde de la Grande Bretagne.

La Grande Bretagne ne fait pas partie de l'espace Schengen, elle externalise et sous-traite à la France le contrôle de sa frontière. A coup de traités bilatéraux (protocole de sangatte en 2001 et traité du Touquet en 2003) et de millions d'euros : La Grande Bretagne a versé 82 millions d'euros en 2015 à la France pour la sécurisation du port de Calais, en mars on annonce un versement

de 22 millions. Pour continuer sur les questions de thunes, quand les flics balancent 600 lacrymos en 1heure et demi(ce qui arrive souvent) ça fait 25000 euros le gazage...on arrête là les débats sordides sur le fric.

Des milliers de personnes bloquées à la frontière Greco-macédonienne

Plus de 13 000 réfugiés sont bloqués à la frontière entre la Grèce et la Macédoine, au camp d'Idomeni, dans des conditions inhumaines. La Macédoine a décidé depuis mi-février de fermer sa frontière aux réfugiés afghans. Ces mesures font suite à la fermeture de la "route des balkans" (Slovénie, Serbie, Croatie), instaurant des quotas de passage extrêmement limités. Des personnes bloquées à la frontières ont tenté de forcer un point de passage, organisés des manifestations, un blocage d'une route et d'une voie ferrée pendant 17 jours exigeant l'ouverture de la frontière !!!



Fin de trêve hivernale à Grenoble

Le 31 mars la préfecture a commencé la mise à la rue des personnes : 6 personnes ont été expulsées au centre d'hébergement de l'île verte. Le tri humain se met en place dans les autres centres pour faciliter leur fermeture qui est reportée au 31 avril : distribution d'OQTF, examen des situations familiales pour ne reloger que les femmes avec enfant de moins de 18 mois, et les personnes isolées malades. Pour continuer la lutte pour un logement digne pour toutEs, rejoignez l'assemblée des mals logé-e-s et des sans logements. Contact : 06.41.30.55.18

MUR - MURES aux frontières

journal mural contre les frontières et la politique de la peur

Avril 2016

L'état à Calais : conteneurs, bulldozers et matraque

La destruction du camp de réfugiés érigé par les migrants et des associations est en cours. La zone sud du camp a déjà été rasée après avoir été vidée de ses habitants à coup de gazages et de matraquages quotidiens.



Comme souvent l'insalubrité a été brandie comme prétexte à cette expulsion. Celles et ceux qui osent y résister sont accusés d'entraver une "action humanitaire".

Pour les migrants mis à la rue, l'état propose des 'solutions' d'hébergement (de stockage) dans des conteneurs initialement prévus pour 800 personnes. Or les associations ont recensés jusqu'à 3500 personnes, très loin du chiffre donné à l'issue du dénombrement officiel. Même si le gouvernement a ajouté quelques places supplémentaires, 2700 personnes restent sur le carreau.

Les expulsés résistent

Lors de l'expulsion, les réfugiés n'ont eu que quelques minutes pour quitter leurs habitations et reprendre leurs affaires avant que les ouvriers de Sogéa (filiale de Vinci), protégés par les CRS, ne détruisent leurs abris... Ils ont essayé de résister comme ils le pouvaient, montant par exemple sur les toits. 12 Iraniens se sont cousus les lèvres et ont entamé une grève de la faim le 1er mars. Ils exigent la fin des violences fasciste et policière, l'arrêt des expulsions du camp et demandent à rencontrer le défenseur des droits.

Personne ne les a écoutés et ils se disent

prêts à aller jusqu'à la mort pour se faire entendre. Dans la zone sud de la "jungle" de Calais, il n'y a plus de vie et il ne reste que les quelques bâtiments qui n'étaient pas voués à être détruits, puisqu'ils n'étaient pas considérés comme des "lieux de vie". Sauf que l'école du chemin de dunes, seul endroit de scolarisation des enfants, ainsi que le centre juridique, seul endroit d'accompagnement des demandes d'asile, ont été brûlés, probablement par des fascistes identitaires.

Méfiance légitime vis-à-vis des autorités.

Parmi les migrants passés par un autre État européen avant d'arriver en France, nombreux sont celles et ceux qui ne croient pas les autorités. On leur assure en effet qu'elles ne seront pas expulsés dans le premier pays dans lequel elles ont été enregistrés, conformément à la règle de Dublin. Sauf que plusieurs cas de "renvois Dublin" ont été recensés dans les centres appelés "Centres d'accueil et d'Orientation" (CAO).



Certains continuent de tenter la traversée de la Manche et ne veulent pas monter dans les bus qui les envoient aux quatre coins du pays dans ces lieux d'« accueil ». Au final, le camp est partiellement détruit mais peu de gens sont parties, la plupart refusant de quitter Calais ; Une nouvelle fois déplacés, elles et elles ont rejoint des tentes qui s'entassaient dans la zone nord, ou se retrouvent là où elles seront le moins harcelées ou agressées. Une sécurité éphémère d'autant que le démantèlement de la zone nord suivra dans les mois qui viennent.

BRÈVES suite...

Aucune solidarité pour l'accueil des migrants :

Le 23 février, la Belgique rétablit les contrôles à sa frontière avec la France en réaction à l'expulsion de la partie sud de la « jungle » de Calais et ceci sans respecter les procédures du traité de Schengen. Ironie, Mr B. Cazeneuve s'étonne de la décision « étrange » de la Belgique. Jusqu'où ira le mépris des États face aux personnes migrantes ?

La fin de l'aide sociale à l'enfance en Isère.

Le conseil départemental a voté le 26 février la suppression de l'aide sociale à l'enfance pour les familles sans papier. C'était leur seule ressource. Les associations caritatives se chargeront de délivrer d'hypothétiques aides en nature. Ces politiques racistes persécutent sans relâche les plus précaires ! Mobilisation le 12 avril à 12h au Conseil départemental !!

Les doutes sur la légalité de l'accord UE-Turquie se multiplient

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux réfugiés, a exprimé de « profondes inquiétudes ». Plusieurs personnalités politiques européennes, ont appelé à une évaluation juridique de la proposition. PRO ASYL, une ONG allemande de défense des droits des migrants a publié le 15 mars 2016 un avis juridique qui juge l'accord illégal, étant donné qu'il repose sur le postulat que la Turquie est un « pays tiers sûr ». Pour rappel cet accord permettra l'expulsion massive des migrants vers la Turquie sur la base d'un troc sordide : un migrant contre un demandeur d'asile "dit légitime".

Ce journal mural est un apériodique réalisé à Grenoble. Il paraît de temps en temps pour diffuser des infos, actualités et analyses sur ce qu'il se passe aux frontières de l'Europe : une véritable guerre à l'encontre des personnes exilées, avec son armée (Frontex) et ses relais médiatiques. Ces frontières ne sont pas des lignes, elles sont diffuses, leur présence est partout à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union européenne, à travers les contrôles, les rafles, le harcèlement et l'humiliation systématique des exilés. Ce journal défend la liberté d'installation et de circulation pour toutes et tous, veut contribuer à lutter contre le racisme et les nouvelles formes du colonialisme, contre les frontières et les injustices sociales, et contre la politique de la peur.